Arbre décisionnel pour reprise des visites et sorties d'un parent\proche avec un usager hébergé en RI-RTF et RAC

Destinataires : Gestionnaires et employés

Voici les visites autorisées par le MSSS suite à l'analyse du risque qui doit être effectuée :
Les visites dans le milieu de vie de la personne sont autorisées.

Voici les sorties autorisées par le MSSS suite à l'analyse du risque qui doit être effectuée :

- Sortie pour aller à l'école;
- Sortie pour les activités de jour, stages et plateaux de travail (pas encore actualisée pour le CISSS MO);
- Sortie dehors à proximité du milieu de vie
- Congés temporaires dans le milieu familial

Il est à noter que les orientations pour les enfants hébergés sous la LPJ sont maintenant les mêmes.

Intervenant PJ ou l'équipe clinique de la DPD entreprend les démarches pour la reprise des visites et sorties d'un usager avec son parent / proche

↓

Il interpelle les acteurs concernés pour l'analyse des risques associés au milieu de vie en collaboration avec les intervenants

RI-RTF
Équipe clinique et ICQ

RAC
Équipe clinique et gestionnaire

↓

Pour chaque visite ou sortie planifiée, Analyse de la situation en fonction des risques* :

En lien avec l'usager/En lien avec la famille naturelle/En lien avec le milieu de vie (comprenant les autres usagers hébergés).

S'il y a présence de symptôme chez l'usager, dans le milieu naturel ou la RI-RTF RAC, il ne peut y avoir de visite ou de sortie.

Risques minimes pour le milieu de vie ou l'usager

↓

La fréquence et les modalités des sorties et visites sont convenues pour l'usager

Risques importants pour le milieu de vie ou l'usager

↓

Mise en place d'alternatives pour la reprise de contact (ex.: télécommunication, rencontre dans les locaux du CISSSMO)

Mise en place des visites et sorties selon les mesures sanitaires nécessaires.
Advenant des difficultés une concertation est faite entre les acteurs (les gestionnaires peuvent être impliqués au besoin). Pour chaque visite ou sortie planifiée, il faut questionner les symptômes de l'usager, du milieu naturel et de la RI-RTF RAC.

* Voir le *Résumé des consignes concernant les visites et sorties d'un usager hébergé à la DPD*

1- Principes directeurs

Assurer une gestion de risque responsable en tenant compte de la protection de la santé de la population (entendu que le risque 0 ne sera jamais possible), tout en considérant le meilleur intérêt de l'enfant et le respect de ses droits (et ceux de la personne désignée).

Il est possible de convenir des modalités de visites et de contacts, mais si les mesures de prévention et de protection minimales ne peuvent être garanties, les contacts peuvent être suspendus.

Bien qu'il y ait encore un confinement en RI-RTF et RAC pour les usagers DI-TSA-DP qui sont considérés comme une clientèle vulnérable, il y a toutefois des mesures d'assouplissement concernant les visites et les sorties.

2- Résumé des visites et sorties autorisées

De manière générale :

- Aucune visite n'est autorisée en présence de risques associés à la maladie chez la personne hébergée, le visiteur ou les personnes qui partagent le même milieu de vie.
- Les visites et les sorties qui sont nécessaires à des fins humanitaires ou pour obtenir des soins ou des services essentiels requis par l'état de santé de l'usager sont autorisées;
- Les visites et sorties jugées essentielles pour assurer les réparations et l'entretien requis pour la sécurité du milieu de vie, y compris les chambres des usagers sont autorisées;

Pour toute sortie ou visite, une analyse clinique doit être réalisée afin de prendre en compte les risques associés. Les risques peuvent être en lien :

- Avec l'usager (ex. : est-ce qu'il a des symptômes?);
- Avec les proches (ex. : ont-ils des symptômes? Pourront-ils assurer les règles d'hygiène?);
- Avec le milieu de vie ou la RI-RTF ou RAC (ex. : est-ce qu'il y a des usagers immunosupprimés dans le milieu?).

3- Éléments qui sont à considérer dans l'analyse

Facteurs de risque	Exemples	Réflexion à faire
Facteurs de risque associés à la COVID-19	Symptômes de la personne et de son entourage	Éléments à considérer avant d'autoriser chacune des visites et sorties
Facteurs de risque associés à la santé globale des individus	Risques associés aux caractéristiques des personnes du milieu	Éléments assez stables dans le temps, donc à réévaluer au besoin.
Facteurs de risque associés au milieu familial de la personne désignée	Environnement du milieu familial, capacité du milieu à respecter les consignes	Éléments qui pourraient être évolutifs, à garder en tête.
Facteurs de risque associés aux conséquences de la suspension de contacts	Quels étaient les contacts et les modalités avant la pandémie, le projet de vie, enjeux relationnels et comportementaux	Éléments assez stables dans le temps, donc à réévaluer au besoin.

4- Comment apprécier le risque?

Trois situations possibles		Éléments d'analyse
1. Est-ce qu'il existe un facteur de risque associé à la COVID-19?	Si oui, aucun contact, mais des mesures alternatives doivent être mises en place (ex. : facetime, skype, téléphone, etc.)	Aucune visite ou sortie si présence de symptômes : - Usager - Milieu naturel - Milieu de vie, y compris les autres usagers hébergés.
2. Est-ce qu'il existe un facteur de risque avec la capacité des parents/proches d'appliquer les mesures minimales de prévention et de protection?	Il faut réfléchir au respect de la distanciation sociale ou le port d'ÉPI en cohérence avec la capacité du milieu de les appliquer et les caractéristiques de la personne à les suivre.	Il n'existe pas de formule d'analyse prédéfinie (ex. aucune sortie si usager de plus de 70 ans dans la ressource). Voici quelques éléments pouvant guider la réflexion : - Type de contact - Santé globale des individus - Respect des consignes d'hygiène de la part de l'usager - Respect des consignes d'hygiène de la part du milieu familial - Comportements des usagers (ex. : sédentaire dans la ressource, touche à tous les objets dans la ressource).
3. Est-ce qu'il existe un facteur de risque avec des limites du milieu familial d'appliquer les mesures minimales de prévention et de protection?	Il faut réfléchir à des alternatives (ex. : marche avec l'usager, rencontres dans une salle de rencontre, alternative technologique).	

L'intervenant contrôle qualité (ICQ) et l'équipe clinique analysent les risques liés aux visites ou aux sorties et en font une proposition aux gestionnaires concernés (contrôle-qualité et clinique). C'est ceux-ci qui entérineront la proposition de visites ou sorties.

1- Principes directeurs

Assurer une gestion de risque responsable en tenant compte de la protection de la santé de la population (entendu que le risque 0 ne sera jamais possible), tout en considérant le meilleur intérêt de l'usager et le respect de ses droits (et ceux de la personne désignée).

Considérant :

- Que les contacts avec les parents ou proches sont favorisés;
- Que le ministère assouplit les règles et permet aux usagers hébergés (enfant et adulte) en RI-RTF, des courts séjours à domicile, des visites dans la ressources ou sorties à l'extérieur du milieu de vie;
- Que la décision de procéder au retour à l'école appartient aux parents, avec le soutien de PJ lorsque présent;
- Qu'il est important de maintenir l'usager dans son milieu de vie substitue;
- Que les mesures sanitaires doivent rigoureusement être appliquées.

2- La nécessité d'analyser la situation afin d'appliquer les directives du ministère en matière de visites et sorties

Pour procéder à l'analyse il faut considérer l'usager, les proches ou quelqu'un dans le milieu de vie :

- A reçu un diagnostic de COVID ou est en attente d'un résultat;
- A eu des contacts avec une personne positive;
- A voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours;
- Présente des symptômes de la COVID;
- Est considérée comme une personne vulnérable*.

* Personnes vulnérables : une personne âgée de 70 ans et plus, une personne atteinte du cancer, une personne diabétique, une personne souffrant d'une déficience immunitaire ou aux prises avec une pathologie chronique comme hypertension artérielle ou antécédent cardiovasculaire.

3- Actions à faire avant et après chaque visite ou sortie

Avant chaque sortie ou visite, les questions suivantes devront être posées :

- Est-ce que les parents ou proches présentent des symptômes?
- Est-ce que les parents ou proches ont été en contact avec quelqu'un qui a la COVID ou qui présente des symptômes d'allure grippale?

Si la visite se déroule dans la RI RTF :

- Se référer à l'annexe 1 - Consignes à suivre lors de sorties des usagers en RI-RTF

Mesures sanitaires à prendre après une sortie avec le parent ou les proches :

- Se référer à l'annexe 1 - Consignes à suivre lors de sorties des usagers en RI-RTF

Résumé du communiqué ministériel. Pour les consignes complètes, veuillez vous référer au communiqué du 21 mai 2020 *Directives concernant les sorties et les visites des personnes ayant une DP, une DI ou un TSA en milieu d'hébergement.*

CONSIGNES À SUIVRE AVANT UNE SORTIE OU VISITE

Un questionnaire est rempli par le pivot avec le parent ou d'un proche et un formulaire d'engagement au respect des consignes est signé par celui-ci.

Un registre des visiteurs et des dates de visites doit être tenu par les responsables du milieu afin de faciliter la recherche de contacts, le cas échéant.

Le milieu doit mettre à la disposition des visiteurs les outils d'information disponibles, les symptômes à surveiller (habituels et atypiques), les mesures d'hygiène de base (hygiène des mains, étiquette respiratoire) et l'utilisation requise des ÉPI.

La personne qui reçoit l'enfant\adulte :

- Doit avoir préalablement nettoyé et désinfecté les objets et les surfaces touchées fréquemment tels que les poignées de porte, les robinets, les interrupteurs, les rampes d'escalier et les toilettes

CONSIGNES À SUIVRE PENDANT UNE SORTIE OU VISITE

Le jeune\adulte et les personnes présentes dans le milieu :

- À l'arrivée et au départ, doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool à 60 % ou plus;
- Doivent assurer de façon régulière le lavage des mains et le nettoyage des objets et surfaces durant la durée de la sortie;
- Les soins que pourrait nécessiter le jeune dans ses activités quotidiennes devraient idéalement être donnés par la même personne (par ex. : aide pour manger, aller à la toilette, se déplacer dans la maison);
- Limiter le plus possible les activités avec contact direct;
- Instaurer une façon de faire pour respecter et rendre opérationnelles les consignes précédentes, selon les modalités de sortie (par ex. : aires communes, repas, hygiène personnelle et installations sanitaires, coucher, etc.).

Au cours des sorties, il pourrait être difficile de conserver une distance de 2 mètres entre le jeune, le parent ou la personne significative. Le couvre-visage pourra être porté par l'adulte et, si possible, par le jeune.

Le milieu d'accueil devra contacter la ressource afin de l'aviser de l'état de santé général du jeune.

CONSIGNES À SUIVRE APRÈS UNE SORTIE OU VISITE

Au retour du jeune\adulte à la RI-RTF :

- Faire l'évaluation de l'état de sa santé globale.
- Assurer le lavage des mains systématique.
- Assure la prise d'une douche.
- Assurer le port de vêtements de rechange.
- Assurer le nettoyage des bagages et le lavage des vêtements qui ont servi lors de la sortie.
- Assurer le lavage des appareils électroniques (cellulaire, tablette, etc.) avec des lingettes désinfectantes.
- Assurer la surveillance active de la fièvre et d'autres symptômes d'infection respiratoire chez tous les usagers au moins une fois par jour.
- Faire un retour téléphonique à l'établissement, lors de l'apparition de symptômes reliés à la COVID-19.
- En cas d'apparition de symptômes, une période de surveillance, de confinement ou d'isolement sera requise.

CONSIGNES À SUIVRE LORSQUE LA VISITE A LIEU DANS NOS RI-RTF

Pour l'équipe clinique au dossier de l'usager :

- Participe à l'analyse de la situation (en collaboration avec ICQ de la ressource).
- Planifie la visite ou sortie.
- Remplit le questionnaire avec le parent\proche.
- Le consigne au dossier de l'usager (SIPAD) et avise la ressource.

Pour le jeune\adulte et le visiteur :

- À l'arrivée et au départ, doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool à 60 % ou plus.
- Limiter le plus possible les activités avec contact direct ou le partage d'objets.
- Si une marche à l'extérieur est autorisée, il faut maintenir une distance de 2 mètres.
- Le couvre-visage pourra être porté par l'adulte et par le jeune lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible.

Pour la RI-RTF :

- Avant et après le contact, nettoyer et désinfecter avec un produit approuvé, les objets et les surfaces touchés fréquemment comme les poignées de porte, les robinets, les interrupteurs, les rampes d'escalier et les toilettes
- S'assurer que le protocole de désinfection utilise une approche systématique, avec une liste de tâches bien définies, afin que toutes les surfaces contaminées soient nettoyées et désinfectées.

Tient à jour un registre des visites et sorties des usagers et parent\proche (gabarit fournir par ICQ). Ce registre est transmis par le responsable RI-RTF à son intervenant une fois par mois.

1- But

Selon la modalité retenue pour assurer la visite ou la sortie suite à l'analyse faite par l'équipe de la RAC, il importe d'informer l'usager et ses proches des mesures sanitaires à prévoir afin de se conformer aux directives de la Santé publique. Ces dernières ne doivent pas être interprétées comme étant punitives, mais bien dans une perspective d'assurer la sécurité des personnes et des milieux concernés.

2- Spécifications et horaire des visites et sorties

Spécifications :

L'application de consignes sanitaires générales de base est demandée pour tous, en tout temps : hygiène des mains, étiquette respiratoire, mesures de distanciation physique et, enfin, port d'un couvre-visage lorsque la distance de 2 mètres ne peut être respectée.

Pour l'ensemble des usagers hébergés en RAC :

Possibilité d'approuver les sorties et/ou couchers dans la famille, ainsi que les visites dans la RAC.

Les visites et sorties peuvent être permises 7 jours sur 7 entre 9 h 00 et 19 h 00

La visite doit être programmée 24 heures à l'avance afin de prévoir les plages disponibles pour limiter le nombre de personnes en même temps.

SORTIE DES USAGERS

Lors des sorties avec ou sans couché à domicile, les parents s'engagent à :

- Contacter la résidence avant de quitter la maison pour annoncer leur arrivée, afin de s'assurer que le moment est propice;
- S'assurer que les membres de la famille présents dans la maison n'ont aucun symptôme d'allure grippale à l'arrivée de leur enfant;
- Nettoyer et désinfecter préalablement les objets et les surfaces touchés fréquemment tels que les poignées de porte, les robinets, les interrupteurs, les rampes d'escalier, les toilettes, etc. *(prendre connaissance du lien suivant : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces);*
- S'assurer que l'usager et les personnes présentes dans le milieu se lavent les mains régulièrement avec de l'eau et du savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool (ex. : Purell) au début et à la fin de la sortie;
- S'assurer de façon régulière que le lavage des mains et le nettoyage des objets et surfaces soient faits tout au long de la durée de la sortie (le nettoyage et la désinfection diminuent le risque de contagion);
- Prendre en considération que les soins que pourrait nécessiter l'enfant dans ses activités quotidiennes devraient idéalement être donnés par la même personne (ex. : aide pour manger, aller à la toilette, se déplacer dans la maison, etc.);
- Limiter le plus possible les activités avec contact direct (ex. : distancer les personnes le plus possible, limiter le partage des objets comme le cellulaire, la télécommande ou la manette de jeux, manipuler le matériel dans un jeu de société par une même personne, etc.);

- Porter le couvre-visage (masque) s'il est difficile de conserver une distance de 2 mètres par l'adulte et, si possible, par l'usager, en respectant les consignes émises par le MSSS;
- Appliquer les mesures de confinement si l'usager venait à présenter des symptômes liés à la COVID-19;
- Maintenir une distance de 2 mètres entre l'usager et la personne rencontrée ainsi qu'avec les autres personnes lors des sorties extérieures (ex. : marche). Éviter les transports publics et respecter les autres mesures mises en place par le gouvernement (ex. : pas de regroupement);
- Assurer un suivi des visites par téléphone, car aucun document papier ne sera remis ou repris.
- Mettre dans un sac en plastique tous les effets personnels de l'usager et les laisser à l'extérieur de la résidence pour que le personnel puisse les récupérer sans contact.

Lors du retour de la sortie, l'usager devra appliquer avec aide, ou non, les mesures suivantes :

- Le lavage des mains systématique avant d'entrer dans la RAC;
- La prise d'une douche;
  - Si non possible, assurer une hygiène partielle.
- Changer ses vêtements.

Lors du retour de la sortie, les intervenants devront appliquer ces mesures :

- Le nettoyage des bagages et/ou le lavage des vêtements qui ont servi lors de la sortie;
- Le lavage des appareils électroniques (ex. : cellulaire, tablette, etc.) avec des lingettes désinfectantes;
- La surveillance active de la fièvre et d'autres symptômes d'infection respiratoire chez tous les usagers au moins une fois par jour. Il est important de prendre la température de l'usager deux fois par jour afin de dépister de possibles symptômes;
- Un retour téléphonique auprès de la personne significative pour faire l'état du déroulement de la sortie, afin que les mesures appropriées soient prises au besoin.
- Avant d'accueillir l'usager, l'intervenant se lave les mains et porte les équipements de protection individuelle (masque, gants, protection oculaire);
- Accueillir l'usager à l'extérieur;
- Lui laver les mains avec un gel antibactérien;
- Laissez les effets personnels à l'extérieur;
- Dès l'entrée dans la ressource, amener l'usager à la salle de bain;
- Laver les vêtements de l'usager dès que possible, même les vêtements qui n'ont pas été utilisés. Si la laveuse est occupée, mettre les vêtements portés dans un sac fermé;
- Pendant l'hygiène de retour de l'usager, une personne de l'équipe doit s'assurer de désinfecter le passage selon les mesures « hight touch » d'où est passé l'usager. Passer une lingette désinfectante sur les effets personnels qui ne peuvent être lavés;
- Avant de quitter la salle de bain, l'intervenant se lave les mains.

VISITES DE LA FAMILLE DANS LA RAC

Lors des visites en résidence

- Les visiteurs contacteront la résidence avant de quitter la maison pour annoncer leur arrivée, afin de s'assurer que le moment est propice et que la visite peut toujours être actualisée;
- Les visiteurs s'engagent à avoir pris leur douche avant de venir à la résidence et porter des vêtements qui n'ont pas été en contact avec la société;
- Les visiteurs ne doivent avoir aucun symptôme d'allure grippale à l'arrivée et doivent remplir le formulaire d'engagement/déclaration qui doit être remis à l'intervenant de la RAC;
- Les visiteurs doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool (ex. : Purell) à l'arrivée et à la sortie de la visite;
- Limiter le plus possible les activités avec contact direct (ex. : distancer les personnes le plus possible, limiter le partage des objets comme le cellulaire, la télécommande ou la manette de jeux, manipuler le matériel dans un jeu de société par une même personne, etc.);
- L'équipe de la RAC s'assurera d'instaurer une façon de faire pour respecter et rendre opérationnel les consignes précédentes, selon les modalités de la visite (ex. : aires communes, repas, hygiène personnelle et installations sanitaires, etc.);
- Au cours de la visite, le couvre-visage (masque) devra être porté par la famille et, si possible, par l'usager, en respectant les consignes émises par le MSSS;
- Les parents ne peuvent se promener dans la résidence, une pièce sera prévue initialement pour la visite et devra être respectée;
- Les parents comprennent que si leur enfant venait à présenter des symptômes liés à la COVID-19, les mesures de confinement devraient alors s'appliquer et les visites seraient alors suspendues;
- Les sorties extérieures avec l'usager (ex. : marche) sont permises, vous référez aux balises ci-haut mentionnées.

Les intervenants s'assurent lors des visites en résidence de :

- Décaler les heures d'arrivée et de départ pour éviter les mélanges de groupe ou rassemblement (horaire de visite);
- Prévoir si possible un accès spécifique aux visiteurs et faire attention aux goulots d'étranglement (ex. : entrée de la bâtisse, salle de repas, etc.);
- Assurer un triage des visiteurs afin de s'assurer qu'aucun ne présente de symptômes d'infection respiratoire (utiliser le formulaire d'engagement/déclaration pour aider à ce triage);
- Se rendre directement au lieu désigné pour la rencontre afin d'éviter les déplacements inutiles;
- Limiter le nombre de personnes qui fréquentent en même temps les lieux communs;
- Mettre des affiches rappelant l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation sociale;
- Retirer les objets non nécessaires des aires de rencontre (ex. : décorations, revues, etc.);
- Éviter que les objets communs soient touchés par plusieurs personnes;
- Prévoir le matériel de désinfection et s'assurer de sa disponibilité.

Consignes de désinfection

- Avant et après chaque contact, nettoyer et désinfecter avec un produit approuvé, les objets et les surfaces touchés fréquemment comme les poignées de porte, les robinets, les interrupteurs, les rampes d'escalier, les toilettes (hight touch), etc. *(prendre connaissance du lien suivant : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces);*
- S'assurer que le protocole de désinfection utilise une approche systématique, avec une liste de tâches bien définies, afin que toutes les surfaces contaminées soient nettoyées et désinfectées avant et après chaque visite.

Lors de la planification de la sortie, l'équipe clinique questionne les parents sur les éléments suivants :

Nom de l'usager : _____

Numéro de dossier : _____

Dans les 14 derniers jours, est-ce que vous avez :

- Reçu un diagnostic de COVID-19 positif ou êtes-vous en investigation pour la Covid-19?
  OUI ☐ NON ☐

  Si oui :
  - À quelle date sont apparus les premiers symptômes? _____
  - À quelle date avez-vous eu les derniers symptômes? _____
  - À quelle date avez-vous passé votre test de dépistage? _____
  - À quelle date la Santé publique a-t-elle levé votre confinement? _____

- Demeuré avec une personne ayant eu le diagnostic de Covid-19 positif ou en investigation?
  OUI ☐ NON ☐
- Été en contact avec une personne malade?
  OUI ☐ NON ☐
- Reçu une consigne de la Santé publique de demeurer à la maison?
  OUI ☐ NON ☐
- Eu ou avez-vous encore les symptômes suivants :
  - Fièvre OUI ☐ NON ☐
  - Toux OUI ☐ NON ☐
  - Difficultés respiratoires/essoufflement OUI ☐ NON ☐
  - Perte de l'odorat avec ou sans perte de goût OUI ☐ NON ☐
  - Douleur : musculaire, thoracique, abdominale, articulaire OUI ☐ NON ☐
  - Écoulement nasal OUI ☐ NON ☐
  - Mal de gorge OUI ☐ NON ☐
  - Importante perte d'appétit OUI ☐ NON ☐
  - Fatigue intense OUI ☐ NON ☐
  - Diarrhée OUI ☐ NON ☐

Les parents s'engagent à :

- Contacter la résidence avant de quitter la maison pour annoncer leur arrivée, afin de s'assurer que le moment est propice;
- S'assurer que les membres de la famille présents dans la maison n'ont aucun symptôme d'allure grippale à l'arrivée de leur enfant;
- Nettoyer et désinfecter préalablement les objets et les surfaces touchés fréquemment tels que les poignées de porte, les robinets, les interrupteurs, les rampes d'escalier, les toilettes, etc. *(prendre*

connaissance du lien suivant : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces);

- S'assurer que l'usager et les personnes présentes dans le milieu se lavent les mains régulièrement avec de l'eau et du savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool (ex. : Purell) au début et à la fin de la sortie;
- S'assurer de façon régulière le lavage des mains et le nettoyage des objets et surfaces durant toute la durée de la sortie (le nettoyage et la désinfection diminuent le risque de contagion);
- Prendre en considération que les soins que pourrait nécessiter l'enfant dans ses activités quotidiennes devraient idéalement être donnés par la même personne (ex. : aide pour manger, aller à la toilette, se déplacer dans la maison, etc.);
- Limiter le plus possible les activités avec contact direct (ex. : distancer les personnes le plus possible, limiter le partage des objets comme le cellulaire, la télécommande ou la manette de jeux, manipuler le matériel dans un jeu de société par une même personne, etc.);
- Porter le couvre-visage (masque) s'il est difficile de conserver une distance de 2 mètres par l'adulte et, si possible, par l'usager, en respectant les consignes émises par le MSSS;
- Maintenir une distance de 2 mètres entre l'usager et la personne rencontrée ainsi qu'avec les autres personnes lors des sorties extérieures (ex. : marche). Éviter les transports publics et respecter les autres mesures mises en place par le gouvernement (ex. : pas de regroupement);
- Assurer par téléphone un suivi des visites, car aucun document papier ne sera remis ou repris.
- Mettre dans un sac en plastique tous les effets personnels de leur enfant et les laisser à l'extérieur de la résidence pour que le personnel puisse les récupérer sans contact lors du retour.

La famille comprend que :

- Une sortie pourrait être annulée à la dernière minute advenant un cas de contamination COVID dans l'unité.
- La sortie pourrait prendre fin si les consignes précédentes ne sont pas respectées.

Lors de la prise de rendez-vous pour une visite, le ou les visiteurs doivent répondre aux questions suivantes :

Nom de l'usager : _____

Numéro de dossier : _____

Dans les 14 derniers jours, est-ce que vous avez :

- Reçu un diagnostic de COVID-19 positif ou êtes-vous en investigation pour la Covid-19?
  OUI ☐ NON ☐

  Si oui :
  - À quelle date sont apparus les premiers symptômes? _____
  - À quelle date avez-vous eu les derniers symptômes? _____
  - À quelle date avez-vous passé votre test de dépistage? _____
  - À quelle date la Santé publique a-t-elle levé votre confinement? _____

- Demeuré avec une personne ayant eu le diagnostic de Covid-19 positif ou en investigation?
  OUI ☐ NON ☐
- Été en contact avec une personne malade?
  OUI ☐ NON ☐
- Reçu une consigne de la Santé publique de demeurer à la maison?
  OUI ☐ NON ☐
- Eu ou avez-vous encore les symptômes suivants :
  - Fièvre OUI ☐ NON ☐
  - Toux OUI ☐ NON ☐
  - Difficultés respiratoires/essoufflement OUI ☐ NON ☐
  - Perte de l'odorat avec ou sans perte de goût OUI ☐ NON ☐
  - Douleur : musculaire, thoracique, abdominale, articulaire OUI ☐ NON ☐
  - Écoulement nasal OUI ☐ NON ☐
  - Mal de gorge OUI ☐ NON ☐
  - Importante perte d'appétit OUI ☐ NON ☐
  - Fatigue intense OUI ☐ NON ☐
  - Diarrhée OUI ☐ NON ☐

Les visiteurs s'engagent à :

- Les visiteurs contacteront la résidence avant de quitter la maison pour annoncer leur arrivée, afin de s'assurer que le moment est propice et que la visite peut toujours être actualisée;
- Les visiteurs s'engagent à avoir pris leur douche avant de venir à la résidence et porter des vêtements qui n'ont pas été en contact avec la société;
- Les visiteurs ne doivent avoir aucun symptôme d'allure grippale à l'arrivée et doivent remplir le formulaire d'engagement/déclaration qui doit être remis à l'intervenant de la RAC;

- Les visiteurs doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool (ex. : Purell) à l'arrivée et à la sortie de la visite;
- Limiter le plus possible les activités avec contact direct (ex. : distancer les personnes le plus possible, limiter le partage des objets comme le cellulaire, la télécommande ou la manette de jeux, manipuler le matériel dans un jeu de société par une même personne, etc.);
- L'équipe de la RAC s'assurera d'instaurer une façon de faire pour respecter et rendre opérationnel les consignes précédentes, selon les modalités de la visite (ex. : aires communes, repas, hygiène personnelle et installations sanitaires, etc.);
- Au cours de la visite, le couvre-visage (masque) devra être porté par a famille et, si possible, par l'usager, en respectant les consignes émises par le MSSS;
- Les parents ne peuvent se promener dans la résidence, une pièce sera prévue initialement pour la visite et devra être respectée;
- Les parents comprennent que si leur enfant venait à présenter des symptômes liés à la COVID-19, les mesures de confinement devraient alors s'appliquer et les visites seraient alors suspendues.

Les visiteurs comprennent que :

- Une visite pourrait être annulée à la dernière minute advenant un cas de contamination COVID dans la RAC ou pour toutes situations amenant un enjeu de sécurité pour les visiteurs;
- La visite pourrait prendre fin si les consignes précédentes ne sont pas respectées;
- Bien que le CISSS de la Montérégie-Ouest prend tous les moyens à sa disposition pour éviter une contamination à la COVID-19, il est possible que le personnel ou les employés soient porteurs du virus. En ce sens, nous encourageons les visiteurs ayant des conditions physiques qui les rendent vulnérables à ne pas se présenter.

Le CISSS de la Montérégie-Ouest s'engage à assurer la désinfection des lieux entre chaque visite.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Registre des visites en RI-RTF

MM/AAAA

USAGER Initiales/nº dossier	NOM VISITEUR	LIEN AVEC USAGER	TÉLÉPHONE DU VISITEUR	DATE	TYPE DE VISITE		DURÉE DE LA VISITE		COMMENTAIRES
					EN RI-RTF	À L'EXTÉRIEUR	DÉBUT	FIN	
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			
					☐	☐			

ATTENTION : Remettre à votre intervenant Contrôle Qualité à la dernière journée de chaque mois